



ADRA MADAGASCAR

Recrute :

Un (01) AGENT DE TERRAIN EN AGRICULTURE ET NUTRITION

(Poste basé dans la commune d'Alakamisy Fenoarivo, région d'Analamanga)

La description détaillée du poste est disponible auprès des bureaux d'ADRA Madagascar et sur notre site web www.adra.mg/careers/jobs/

Le dossier de candidature doit contenir une lettre de motivation, un CV détaillé, ainsi que les personnes de référence.

Le dossier avec la référence « **Projet ADRA_LDSC Fararano II_ AT Agri et Nutrition** » doit être envoyé en un seul fichier PDF ou Word à l'adresse recrutement@adra.mg uniquement.

Date limite de candidature : Mardi 8 septembre 2026 à 17h00

"ADRA Madagascar est un employeur garantissant l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion. Les candidatures de femmes qualifiées sont vivement encouragées. ADRA applique une politique stricte de tolérance zéro vis-à-vis de la fraude, de la corruption, de l'exploitation, des abus sexuels et de toute atteinte à la dignité humaine."

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

DESCRIPTION DE POSTE

Agent de terrain en Agriculture et Nutrition

Organisation :	ADRA Madagascar
Projet :	Projet LDSC–ADRA FARARANO II
Intitulé du poste :	Agent de terrain en agriculture et nutrition
Zone d'intervention :	Région d'Analamanga
Lieu d'affectation :	District d'Atsimondrano, commune d'Alakamisy Fenoarivo
Supérieur hiérarchique :	Spécialiste des moyens de subsistance et des systèmes de marché
Durée :	Contrat à durée déterminée

1. Contexte et objectif du poste

En 2025, l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours a financé le projet FARARANO I afin de répondre aux besoins humanitaires immédiats, de réduire l'insécurité alimentaire et de renforcer la production agricole ainsi que la diversification des revenus des ménages dans le district d'Atsimondrano. S'appuyant sur les résultats et les leçons tirées de la première phase, le projet **FARARANO II**, d'une durée de **15 mois**, étendra cette approche grâce à des moyens de subsistance intégrés et résilients face au changement climatique, au renforcement des chaînes de valeur, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à l'optimisation des résultats en matière de nutrition. Le projet encourage la mise en place de systèmes de production diversifiés, notamment l'agroforesterie, les cultures améliorées, l'apiculture et l'aquaculture, tout en renforçant la résilience des ménages et leur nutrition.

Afin de garantir la mise en œuvre efficace et la réalisation des objectifs du projet, ADRA Madagascar cherche à recruter un agent de terrain chargé de l'agriculture et de la nutrition, qui sera responsable de la mise en œuvre sur le terrain des activités liées à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le titulaire du poste aidera les ménages à adopter des pratiques agricoles adaptées au changement climatique, des systèmes de production diversifiés, une agriculture tenant compte des aspects nutritionnels, ainsi que des pratiques améliorées en matière de nutrition et d'utilisation des aliments au sein des ménages.

2. Objectif du poste

L'agent de terrain chargé de l'agriculture et de la nutrition aidera les ménages bénéficiaires à améliorer leur productivité agricole, à diversifier leurs moyens de subsistance, à renforcer leur résilience face aux chocs climatiques et à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Le titulaire du poste organisera des formations, des démonstrations, des accompagnements et des activités de mobilisation communautaire visant à promouvoir l'agriculture intelligente face au climat, l'agroforesterie, l'aquaculture, l'apiculture, la production alimentaire familiale, l'éducation nutritionnelle et l'amélioration des habitudes alimentaires.

3. Principales responsabilités

A. Développement de l'agriculture et des systèmes de subsistance

L'agent de terrain en agriculture et nutrition doit :

- Soutenir la mise en œuvre de systèmes de production diversifiés et adaptés au changement climatique.
- Faciliter l'identification des bénéficiaires et l'évaluation des moyens de subsistance.
- Aider les ménages à élaborer des plans de subsistance adaptés au changement climatique.

- Promouvoir des pratiques culturales améliorées et une production agricole durable.
- Soutenir la mise en place de parcelles de démonstration et de sites d'apprentissage.
- Promouvoir l'agroforesterie, la conservation des sols, la gestion de l'eau et les pratiques d'adaptation au changement climatique.
- Faciliter les liens avec les services publics de vulgarisation agricole et les partenaires techniques.
- Identifier les contraintes techniques rencontrées par les producteurs et les communiquer au superviseur ou au technicien compétent.
- Encourager la production diversifiée (agriculture, pêche et apiculture) afin d'améliorer la disponibilité alimentaire au fil des saisons.
- Aider les producteurs à planifier leurs calendriers agricoles afin de mieux répartir la production alimentaire tout au long de l'année.

B. Gestion post-récolte et valorisation des produits

L'agent de terrain en agriculture et nutrition aide les agriculteurs à réduire les pertes post-récolte et à améliorer la qualité des produits. Il/elle devra :

- Sensibiliser les producteurs aux bonnes pratiques de récolte et de manutention des produits.
- Promouvoir des techniques appropriées de gestion post-récolte.
- Identifier, avec les producteurs, les principales causes des pertes post-récolte.
- Faire la démonstration de pratiques visant à réduire les pertes quantitatives et qualitatives.
- Sensibiliser les producteurs aux critères de qualité recherchés par les acheteurs.
- Aider les groupements de producteurs à améliorer la présentation, le conditionnement et la qualité de leurs produits.
- Identifier des possibilités simples de transformation ou de valorisation des produits au niveau des ménages ou des groupements.
- Suivre l'évolution des pertes post-récolte et consigner les bonnes pratiques adoptées.

C. Agriculture tenant compte des besoins nutritionnels et éducation

L'agent de terrain chargé de l'agriculture et de la nutrition aura pour mission :

- De promouvoir une production agricole tenant compte des aspects nutritionnels et une production alimentaire diversifiée au sein des ménages.
- D'animer des séances d'éducation nutritionnelle sur l'alimentation équilibrée et les habitudes alimentaires saines.
- D'organiser des démonstrations culinaires à partir d'aliments nutritifs disponibles localement.
- De promouvoir la planification alimentaire des ménages et les bonnes pratiques d'utilisation des aliments.
- Aider les ménages à accroître la production et la consommation d'aliments riches en nutriments.
- Encourager l'intégration du poisson, du miel, des légumes, des fruits et des produits agroforestiers dans l'alimentation des ménages.
- Promouvoir la prise de décision collective au sein des ménages en matière de production alimentaire, de consommation et de nutrition.

D. Mobilisation et inclusion communautaires

L'agent de terrain en agriculture et nutrition aura pour mission :

- De mobiliser les communautés et les producteurs autour des activités du projet.
- D'entretenir des contacts réguliers avec les responsables communautaires et les autorités locales.
- De participer aux réunions communautaires et aux séances de sensibilisation.
- Veiller à la participation des femmes, des jeunes, des personnes vulnérables et d'autres groupes marginalisés.

- Identifier les obstacles susceptibles de limiter la participation de certains groupes et les signaler au responsable.
- Promouvoir une participation équitable des membres des ménages aux décisions relatives à la production et à la commercialisation.
- Soutenir les activités de sensibilisation communautaire liées à l'agriculture, à la nutrition et à la résilience.
- Entretenir de bonnes relations avec les responsables communautaires, les organisations d'agriculteurs et les autres acteurs locaux.

E. Formation technique et accompagnement

L'agent de terrain en agriculture et nutrition aura pour mission :

- D'organiser et d'animer des sessions de formation pratique à l'intention des bénéficiaires.
- D'effectuer régulièrement des visites à domicile et d'assurer un accompagnement sur le terrain.
- De fournir des conseils techniques en matière de production végétale, d'agroforesterie, d'apiculture et d'aquaculture.
- De favoriser l'apprentissage entre agriculteurs et les visites d'échange.
- De suivre la mise en œuvre des technologies et pratiques agricoles promues.
- Identifier les difficultés affectant la production et recommander des mesures correctives.

F. Sécurité alimentaire et résilience des ménages

L'agent de terrain chargé de l'agriculture et de la nutrition aura pour mission :

- D'aider les ménages à planifier et à stocker leurs denrées alimentaires en fonction des saisons.
- De promouvoir la résilience des ménages et les pratiques de gestion des risques.
- De sensibiliser aux risques climatiques et aux pratiques agricoles d'adaptation.
- D'aider les communautés à renforcer la disponibilité alimentaire tout au long de l'année.
- De promouvoir l'utilisation durable des ressources locales afin d'améliorer la sécurité alimentaire.
- D'encourager les ménages à se préparer aux périodes de pénurie et aux chocs climatiques.

G. Suivi, rapports, apprentissage et responsabilité

L'agent de terrain chargé de l'agriculture et de la nutrition est responsable de la collecte fiable et régulière des données sur le terrain. Il/elle devra :

- Enregistrer les producteurs et les ménages participant aux activités.
- Assurer le suivi des parcelles, de la production et des pratiques agricoles mises en œuvre.
- Consigner la participation aux formations, aux réunions de gestion des ressources alimentaires (FMS) et aux activités de groupe.
- Suivre l'adoption des pratiques agricoles et post-récolte promues par le projet.
- Collecter des informations sur les marchés à l'aide des outils développés par le projet.
- Collecter et communiquer des données sur la production agricole, la nutrition et les indicateurs de sécurité alimentaire.
- Consigner les difficultés, les résultats, les témoignages et les changements observés chez les bénéficiaires.
- Rédiger des rapports hebdomadaires et/ou mensuels sur les activités menées.
- Garantir la qualité, l'exactitude et la confidentialité des données collectées.
- Documenter les enseignements tirés, les réussites et les bonnes pratiques.
- Soutenir la gestion adaptative grâce à des rapports réguliers et des retours d'expérience sur le terrain.
- Promouvoir la connaissance et l'utilisation du mécanisme de plainte et de retour d'information (CFM) d'ADRA.

4. Diplômes et expérience

- **Éducation**

Un diplôme universitaire de licence dans l'un des domaines suivants : agro-industrie, économie agricole, développement rural ou tout autre domaine connexe.

- **Expérience professionnelle**

- Au moins 2 à 4 ans d'expérience dans l'accompagnement des producteurs ou la mise en œuvre de projets liés à l'agriculture, à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance et à la nutrition.
- Expérience de travail auprès des petits exploitants agricoles et des communautés rurales.
- Expérience en vulgarisation agricole et/ou en animation communautaire.
- Une expérience des pratiques agricoles adaptées au climat est souhaitée.
- Une expérience dans les activités post-récolte et/ou les chaînes de valeur constitue un atout.
- Expérience dans la formation ou l'animation de groupes de producteurs.
- Expérience dans l'agriculture sensible à la nutrition ou dans les programmes de nutrition communautaire.
- Une expérience dans l'accompagnement de l'agroforesterie, de l'apiculture, de l'aquaculture ou d'activités de moyens de subsistance diversifiés constitue un atout supplémentaire.
- Une expérience dans la collecte de données sur le terrain et l'utilisation d'outils numériques est souhaitée.

5. Compétences techniques

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- De bonnes connaissances des pratiques agricoles adaptées au contexte local ;
- Une bonne compréhension des principes de l'agriculture intelligente face au climat ;
- Des connaissances en matière de systèmes agroforestiers et de gestion durable des terres ;
- Une compréhension des concepts liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition ;
- Des compétences en vulgarisation agricole, en accompagnement-conseil et en méthodologies d'apprentissage pour adultes ;
- Des connaissances des pratiques post-récolte ;
- Une compréhension de base des marchés agricoles et du marketing ;
- Capacité à collecter et à analyser des informations simples sur les prix et les marchés ;
- Connaissance des principes de diversification des moyens de subsistance.
- La connaissance des pratiques d'aquaculture et d'apiculture est un atout.
- Compréhension des liens entre l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition.
- Capacité à collecter, analyser et rendre compte des données de terrain.